



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Haute-Garonne
éducation
nationale

Cabinet

Référence
FF/AMB
Dossier suivi par
Frédéric Faisy

05 36 25 78 79
courriel
sgase@ac-toulouse.fr

75 rue Saint Roch
31400 Toulouse

Arrêté du 11 février 2019 portant désignation des membres du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial (CHSCTS) de la Haute-Garonne

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA HAUTE-GARONNE

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 1er décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
Vu l'arrêté rectoral du 9 janvier 2019 indiquant la répartition des sièges notamment aux CHSCT de l'académie, suite aux résultats des élections professionnelles dans l'académie de Toulouse du 6 décembre 2018

ARRETE

ARTICLE 1er

Sont nommés au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial de la Haute-Garonne :

A - Représentants de l'administration :

Madame Elisabeth LAPORTE - Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, Directrice des Services Départementaux de la Haute-Garonne, présidente,
Monsieur Frédéric FAISY, Secrétaire Général adjoint – SE – référent 31 de l'académie

B – Représentants des personnels

Sur proposition de l'UNSA – Education (2 sièges)

Membres titulaires :

Monsieur Jean-Pascal Saget
Madame Perrine Durand

Membres suppléants :

Monsieur Patrick Grenwelge
Monsieur Olivier Henry



2/2

Sur proposition de la FSU (4 sièges)

Membres titulaires :

Monsieur Loïc Saint-Martin
Madame Esméralda Panadero
Monsieur Guillaume Lebrun
Madame Véronique Kontowicz

Membres suppléants :

Madame Michèle Save
Madame Sandrine Afonso
Monsieur Cédric Pradines
Madame Karine Giraut

Sur proposition du FNEC-FO (1 siège)

Membre titulaire :

Monsieur Daniel Mascaras

Membre suppléant :

Madame Hélène Abello

C – Le médecin de prévention, le conseiller de prévention

Docteur Anne Sarue, médecin de prévention
Monsieur Alain Peiruzza, Conseiller de prévention de la Haute-Garonne

D – L'inspecteur santé et sécurité au travail.

Monsieur Daniel Laveilhé, Inspecteur Santé et sécurité au travail
Madame Gisèle Barrau, Conseillère de prévention académique

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse le 11 FEV. 2019


Elisabeth Laporte